

VICTOIRE POUR LES BRIGADES DE REMPLACEMENT REP+ !

À la demande du ministère de l'Éducation nationale, la direction académique des Hauts-de-Seine a engagé une refonte du remplacement des enseignant-es absent-es dans les écoles. Elle se traduit par une extension de la zone de remplacement à l'ensemble du département, dégradant les conditions de travail des remplaçant-es, alors que le manque de remplaçant-es est déjà important. Le projet initial impliquait également la suppression des brigades spécialisées de remplacement dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire renforcée (REP+), là où la concentration des difficultés sociales est la plus forte. Ces brigades permettent aux enseignant-es d'être déchargé-es d'une partie de leur service pour des formations, concertations, etc.

Dès l'annonce du projet, la CGT Educ'action 92 s'y est fermement opposée et a construit la mobilisation pour le faire échouer, d'abord avec les personnels des deux REP+ du département (à Gennevilliers et à Nanterre). Deux journées de grève ont été organisées en janvier, entraînant la fermeture de 14 écoles sur les 17 concernées. Par ailleurs, la CGT Educ'action 92 a œuvré pour étendre la mobilisation contre le projet global de refonte du remplacement, ce qui a abouti à une journée de mobilisation intersyndicale le 23 mars réunissant 300 personnes dans une dizaine de rassemblements dans le département.

Après n'avoir rien voulu céder pendant des mois, le directeur académique a finalement accepté de maintenir les postes de remplaçant-es dans les écoles REP+. Une victoire pour les personnels mobilisés et leur syndicat CGT !

La CGT Educ'action 92 reste déterminée à gagner le retrait total du projet de refonte du remplacement.

LA CGT ÉDUC'ACTION 92 COMMUNIQUE...